

## LES MISSIONS DU SERVICE PETITE ENFANCE MORET SEINE & LOING

- proposer différents modes d'accueil pour les enfants en fonction des besoins des familles
- accueillir les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique
- veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être des enfants
- concourir à leur éveil et à leur intégration sociale
- organiser des animations autour de la parentalité plusieurs fois dans l'année

## LES 18 COMMUNES DE MORET SEINE & LOING BÉNÉFICIENT DU SERVICE PETITE ENFANCE

CHAMPAGNE-SUR-SEINE • DORMELLES • FLAGY  
LA GENEVRAIE • MONTIGNY-SUR-LOING  
MORET-LOING-ET-ORVANNE [ÉCUELLES/ÉPISY/  
MORET-SUR-LOING/MONTARLOT/VENEUX-LES SABLONS]  
NANTEAU-SUR-LUNAIN • NONVILLE • PALEY  
REMAUVILLE • SAINT-MAMMÈS • THOMERY  
TREUZY-LEVELAY • VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE  
VILLECERF • VILLEMARÉCHAL [SAINT-ANGE-LE-VIEIL/  
VILLEMARÉCHAL] • VILLEMER • VILLE-SAINT-JACQUES

## CONTACTS

**Service  
Petite Enfance  
Moret Seine  
& Loing**  
24, rue du Pavé Neuf  
77250 Moret-sur-Loing  
Tél : 01 60 70 77 60  
petite.enfance@ccmsl.com

**Relais  
Petite Enfance  
au C'entre Seine & Loing**  
98, rue Grande  
77430 Champagne-sur-Seine  
Tél : 01 64 70 63 19  
relaispetiteenfance@ccmsl.com

**PMI**  
Maison départementale  
des solidarités  
1, rue André Thomas  
77130 Montereau-Fault-Yonne  
Tél : 01 60 57 22 00  
Maison départementale  
des solidarités  
1 rue Beauregard – BP 113  
77793 Nemours Cedex  
Tél : 01 60 55 20 83

SEINE & MARNE 77  
LE DÉPARTEMENT



Edito

## UN SERVICE PETITE ENFANCE ATTENTIF AUX BESOINS DES FAMILLES



L'accueil des jeunes enfants est au cœur des préoccupations des élus de MSL et des professionnel(le)s de la Petite Enfance. Pour les jeunes parents, le besoin d'un mode d'accueil est souvent source

d'interrogations, d'inquiétudes et particulièrement à la veille de la reprise d'une activité professionnelle.

C'est pourquoi la volonté de nos élus est de diversifier les structures d'accueil pour répondre, au plus près, aux besoins des familles.

Répartis sur l'ensemble du territoire, l'accueil familial, les crèches collectives, le multi-accueil, ou la Halte-garderie itinérante offrent une grande variété de choix aux parents.

Les structures favorisent la mixité sociale et d'âge, ainsi que l'intégration culturelle. Ce sont des lieux de vie, de rencontres, de socialisation, de prévention et des espaces de soutien à la parentalité.

Les animatrices du Relais Petite Enfance sont à l'écoute des familles pour les informer et leur présenter les différents modes d'accueil existants sur le territoire.

Nous souhaitons pour les enfants et leurs familles des modes d'accueil de qualité s'articulant autour d'un projet éducatif élaboré en équipe par les professionnel(le)s de la Petite Enfance.

*Patrick Septiers*  
Président de la  
Communauté de Communes  
Moret Seine & Loing

Accueil des enfants

Vous allez ou venez d'avoir un enfant, le Service Petite Enfance Moret Seine & Loing vous propose différents modes d'accueil.

Prenez contact avec le Relais Petite Enfance par téléphone au 01 64 70 63 19 ou par courriel :

[relaispetiteenfance@ccmsl.com](mailto:relaispetiteenfance@ccmsl.com)

Vous pouvez aussi vous connecter sur le site de la CAF :

[mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr)



Une commission d'entrée se réunit plusieurs fois par an pour statuer sur les demandes des familles (dates sur le site [www.ccmsl.fr](http://www.ccmsl.fr)).

## Le Relais Petite Enfance vous accueille avec ou sans rendez-vous

→ CHAMPAGNE-SUR-SEINE

C'entre Seine & Loing, 98 rue Grande, 01 64 70 63 19  
Lundi : 8h30 - 12h30, mardi : 8h30 - 17h30,  
jeudi : 8h30-18h, jusqu'à 19h30 en semaine paire,  
vendredi : 8h30-17h30

→ MORET-LOING-ET-ORVANNE

La Grange aux enfants, 24, rue du Pavé Neuf,  
Moret-sur-Loing, 01 60 70 77 60  
Mardi : 13h30 - 18h, jeudi : 13h30-17h,  
vendredi : 13h30-17h

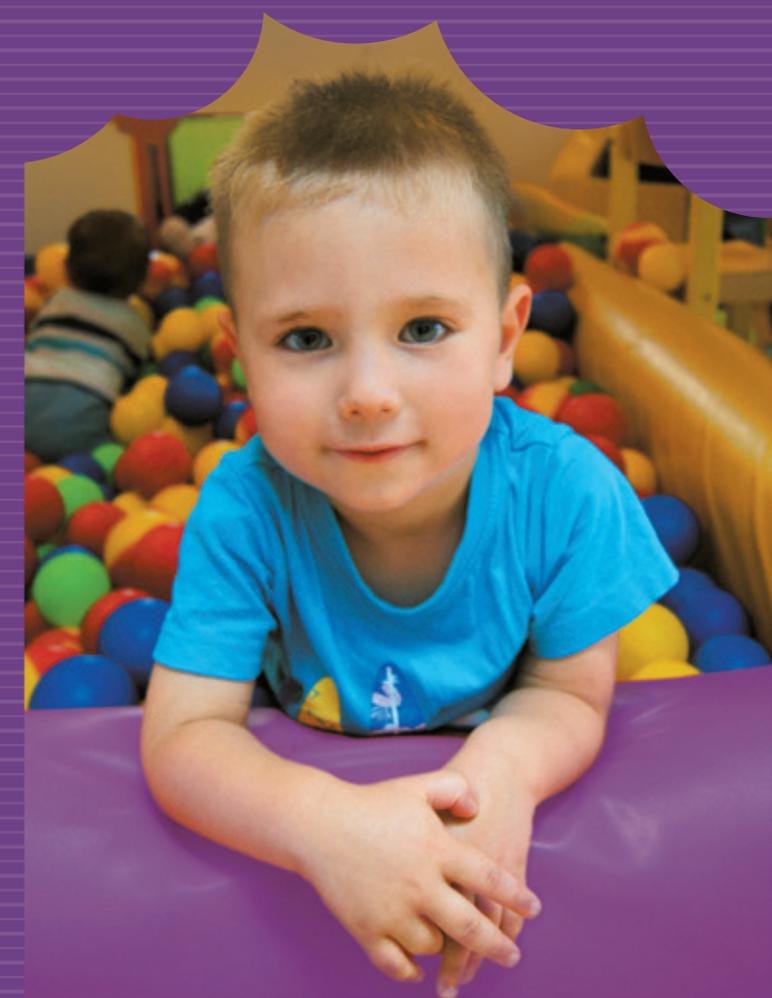
→ VILLEMER

L'Espace des Habitants, Rue des Marronniers, 01 64 32 81 83  
Vendredi : 13h30-17h

[www.ccmsl.fr](http://www.ccmsl.fr)

**msl**  
Moret Seine & Loing  
Communauté de Communes  
**Petite Enfance**

**ACCUEIL DES ENFANTS**  
à partir de 2 mois et demi



## Les structures d'accueil

### Crèche collective

#### LES MOUSSAILLONS

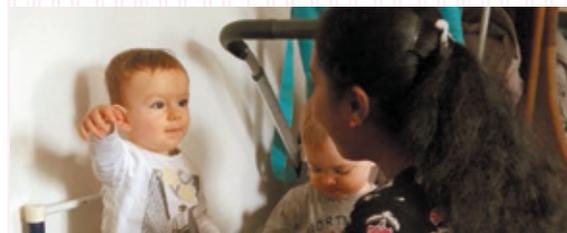
29, rue des Trop-Chères, Saint-Mammès



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil:** accueil collectif
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Horaires:** accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités:** l'accueil des enfants est réparti en trois unités : 1 unité de bébés et 2 unités d'âges mélangés.
- **Capacité d'accueil :** 30 enfants

### Accueil familial GRAINE D'ÉVEIL

Tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s sont domicilié(e)s à MSL  
Pour les jeux collectifs : 24, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing  
ou à la crèche collective de Saint-Mammès



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil:** accueil familial
- **Temps d'accueil:** régulier
- **Horaires:** accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités:** la capacité d'accueil au domicile des assistant(e)s maternel(le)s est de 2 à 4 enfants maximum. À partir de 18 mois, chaque enfant est accueilli pour des temps de jeux collectifs à la Grange aux enfants à Moret-sur-Loing, à la crèche collective de Saint-Mammès (1 matinée par semaine) ou au Pôle famille de Veneux-Les Sablons.

### Crèche

#### LES JEUNES POUCES

98, rue Grande, Champagne-sur-Seine



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil:** accueil collectif
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Horaires:** accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités:** L'accueil des enfants est réparti en deux unités : 1 unité de 8 bébés et une unité de 10 moyens et grands.
- **Capacité d'accueil :** 18 enfants

### Multi-accueil

#### LA FARANDOLE

31, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 12 mois
- **Mode d'accueil:** accueil collectif
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Horaires:** accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités:** L'accueil des enfants se fait dans une seule unité de vie, d'âge mélangé. L'accueil est possible en demi-journée ou en journée en fonction des besoins des familles et des possibilités de l'enfant à vivre la séparation et à appréhender la vie en collectivité.
- **Capacité d'accueil :** 20 enfants en matinée, 15 enfants en journée complète

### Halte-garderie itinérante

#### LES MATINÉES À JOUER



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 15 mois
- **Mode d'accueil:** accueil collectif itinérant
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Capacité d'accueil :** 13 enfants

Une équipe de professionnelles accueille vos enfants dans différentes structures de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing et du territoire.



Champagne-sur-Seine,  
lundi de 8h30 à 12h  
et jeudi de 14h30 à 17h au  
Centre Social, 98 rue Grande.



Montigny-sur-Loing, mardi  
de 9h à 11h45 et jusqu'à 16h  
pour l'accueil en journée  
continue au centre de loisirs,  
22 rue des Hautes Bornes  
(hors vacances scolaires).



Saint-Mammès, vendredi de  
8h30 à 11h30 (jusqu'à 16h30  
pour l'accueil en journée  
continue) à la crèche  
collective Les Moussillons,  
29 rue des Trop-Chères.



Villemer, mercredi et  
jeudi de 9h à 12h  
à l'Espace des Habitants MSL,  
rue des Marronniers  
(hors vacances scolaires).

## Les modes d'accueil

L'accueil des enfants se fait dans des structures adaptées à la vie en collectivité. L'accompagnement est assuré par une équipe de professionnelles (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, pédiatre...)

- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS
- LA CRÈCHE LES JEUNES POUCES
- LE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE
- LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE LES MATINÉES À JOUER

La référente santé et accueil inclusif est disponible pour les parents, sur l'ensemble des structures pour accompagner les équipes, mettre en œuvre les soins (PAI...) adaptés aux jeunes enfants accueillis. Elle permet d'accueillir des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique.

### L'accueil au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le)

#### L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s salarié(e)s par MSL.

→ GRAINE D'ÉVEIL

#### L'ACCUEIL INDIVIDUEL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) employé(e) par un particulier.

→ Renseignements auprès du Relais Petite Enfance

### LA GARDE À DOMICILE

Les parents peuvent employer à leur domicile une personne dont les fonctions sont de prendre en charge le ou les enfants de la famille. → Renseignements auprès du Relais Petite Enfance

## Les temps d'accueil

#### L'ACCUEIL RÉGULIER

Les parents s'engagent à confier leur enfant, à des jours et des horaires définis à l'avance. L'accueil est contractualisé, réservé et planifié.

- LES MOUSSAILLONS
- LES JEUNES POUCES
- GRAINE D'ÉVEIL
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER

#### L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Les parents ont un besoin d'accueil ponctuel, prévu et connu à l'avance. L'enfant est connu de la structure (inscription et familiarisation faites).

- LES JEUNES POUCES
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER
- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS

### L'ACCUEIL D'URGENCE

Il peut être réalisé en cas de besoin urgent et ponctuel n'ayant pas pu s'anticiper. Il permet de répondre à des situations imprévues comme un problème de santé d'un parent ou d'un(e) assistant(e) maternel(le). Il s'effectue sur une durée maximale de

3 semaines (renouvelable une fois) pour accompagner la recherche d'une solution plus pérenne.

→ Renseignements auprès du Relais Petite Enfance :  
relaispetiteenfance@ccmsl.com  
ou petite.enfance@ccmsl.com